

Règlement du jeu concours

"#Eclatez-vous – 20 x 4 PASS' ACTIVITE à gagner" dans le cadre de la campagne de communication touristique et culturelle « Retrouvez-vous dans l'Aisne »

Ce présent règlement est déposé chez M^e Christian Piette, huissier de justice, 41 rue Sérurier – 02000 LAON, et consultable sur le site Aisne.com, à l'adresse : <https://aisne.com/le-territoire/retrouvez-vous-dans-laisne/les-jeux-concours>

Nom du jeu : "#Eclatez-vous– 20 x 4 PASS'ACTIVITE à gagner"

Nom de l'organisateur et coordonnées :

Conseil départemental de l'Aisne
Rue Paul Doumer, 02013 LAON Cedex
Tél. 03 23 24 60 60
Mail : contact@aisne.fr

Numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : 220 200 026 00015
APE 8411 Z

Date et heure de début/ date et heure de fin du jeu concours :

Début : 5 août 2020 à 14h

Fin : 12 août 2020 à 12h

Les résultats seront publiés le 12 août après tirage au sort.

Dotations :

Le **Conseil départemental** enverra par courrier postal à **chaque gagnant 4 PASS'ACTIVITES**

Chaque PASS a une valeur maximale de 30€ (1 PASS' = 1 ACTIVITE).

Ce PASS numéroté est valable jusqu'au 30 septembre 2020. Il est utilisable en une seule fois, il n'est pas remboursable.

Les gagnants auront la possibilité de choisir le prestataire chez lequel ils souhaitent bénéficier de leur PASS'ACTIVITE, parmi une liste de divers prestataires et activités multiples; publiée sur Aisne.com, en page <https://aisne.com/le-territoire/retrouvez-vous-dans-laisne/les-jeux-concours>

Les activités proposées sont différentes et variées (localisation, type de prestation et durée ...).

Chaque PASS équivaut à une activité parmi celles proposées par le prestataire.

Une personne peut utiliser plusieurs PASS et pratiquer plusieurs activités.

Chaque PASS est non nominatif.

Mécanique du jeu : Les participants se qualifient pour un tirage au sort en remplissant un bulletin de participation en ligne, sur la page Facebook officielle du Conseil départemental - <https://www.facebook.com/departement.aisne02/>

Les participants n'ayant pas rempli correctement leurs coordonnées, seront écartés du tirage au sort.

Les gagnants seront informés de leur gain sur Aisne.com ainsi que des modalités de retrait de leur lot. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Participation :

Les participants devront remplir un formulaire avec les champs suivants : Prénom, Nom, E-mail, Adresse complète, Date de naissance.

Le nombre de participation par personne sera limité à une participation (même nom, même adresse)

La participation au jeu-concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve, des termes et conditions du présent règlement, disponible lors du remplissage du bulletin de participation et sur le site Aisne.com, à l'adresse : <https://aisne.com/le-territoire/retrouvez-vous-dans-laisne/les-jeux-concours>

Modalité de remboursement des frais de participation : Aucun remboursement ne sera opéré, car la participation au jeu est gratuite.

Modalités de coûts et d'obligation d'achat : Le jeu ne présente aucune obligation d'achat.

Localisation et public autorisé à jouer :

Concours ouvert à tous, il est toutefois impératif qu'un mineur qui souhaite participer au jeu-concours, participe par l'intermédiaire de ses parents. On entend par « parents », la ou les personnes titulaires de l'autorité parentale à l'égard du mineur (père et/ou mère, ou représentant légal). Toute participation d'une personne mineure est donc effectuée sous l'entière responsabilité du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale. La société organisatrice se réserve le droit d'en demander la justification écrite à tout moment, a fortiori lors de l'attribution des lots. La société organisatrice serait contrainte de disqualifier tout mineur qui serait dans l'incapacité de fournir ce justificatif dans les délais qui lui seraient impartis. Dans ce cas, tout gain potentiellement obtenu durant le jeu-concours serait immédiatement annulé.

Protection des données personnelles :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par le Département de l'Aisne pour gérer le présent jeu-concours, au sein des services communication et courrier et dans le gestionnaire de jeux Socialshaker. Les données sont conservées 3 mois après clôture du présent jeu. Elles sont susceptibles d'être transférées hors de l'Union européenne.

Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou de demander la limitation du traitement. Ils peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et disposer du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à :

Conseil départemental de l'Aisne
Service communication du Conseil départemental de l'Aisne
Rue Paul Doumer
02013 Laon cedex
Email

Ils ont la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.([CNIL](#))

MENTIONS LEGALES DU GESTIONNAIRE DE JEUX SOCIALSHAKER :

Ce jeu est édité sur la page Facebook : Conseil départemental de l'Aisne (<https://www.facebook.com/departement.aisne02/?fref=ts>) et fonctionne avec le site SocialShaker, dont les conditions d'utilisation sont les suivantes :

Éditeur :

Ce site (ci-après le « Site ») est la propriété de la société Socialshaker qui l'édite, société à responsabilité limitée au capital de 30 130 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris.

sous le numéro 497 805 275, et dont le siège est au 101 rue de Sèvres lot 1665 75272 Paris cedex 06

Tél. : 0970 440 805 – Email : contact@socialshaker.com
Directeur de publication : Monsieur Antoine Spadoni
101 rue de Sèvres lot 1665
75272 Paris cedex 06
Rédacteur en Chef : Monsieur Antoine Spadoni
Conception et développement : Socialshaker

Hébergement du site :

OVH
2 rue Kellermann 59100 Roubaix – France

Propriété intellectuelle :

Le site et son contenu (textes, images et visuels, données, architecture) sont la propriété exclusive de Socialshaker, ainsi que la marque et le logo « Socialshaker», à l'exception des éléments fournis par nos partenaires qui sont placés sous leur seule responsabilité.

Toute reproduction, représentation, modification ou exploitation en tout ou partie du site ou de l'un quelconque des éléments qui le composent est strictement interdite, sauf autorisation préalable de Comshaker. Toute reproduction non autorisée d'un élément quelconque du site est passible de poursuites.

Référencement

Un lien hypertexte vers le site peut être mis en place avec l'autorisation préalable de Socialshaker. Toutefois Socialshaker décline toute responsabilité relative au contenu des sites éventuellement liés au Site par un lien hypertexte. De même, Socialshaker décline toute responsabilité relative aux contenus des sites des partenaires, qui sont édités sous la seule responsabilité de ceux-ci.

Confidentialité

Socialshaker est susceptible de collecter vos données personnelles, destinées à l'exécution des services proposés. En cas d'accord de votre part, Socialshaker pourra en outre les transmettre à des tiers partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition au traitement de vos données personnelles et à leur utilisation à des fins de prospection.

Toute question dans ce domaine, ainsi que les droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression portant sur ces informations, s'exercent auprès de Comshaker à l'adresse suivante :

Monsieur Antoine Spadoni, Socialshaker,
101 rue de Sèvres lot 1665
75272 Paris cedex 06.
Email : contact@socialshaker.com

En conformité avec les dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le traitement automatisé des données nominatives réalisées à partir du Site, a fait l'objet d'une déclaration N°1470544 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Mentions Facebook obligatoires :

« Le jeu étant accessible sur la plateforme Facebook, www.facebook.com, en aucun cas Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. Facebook n'est ni organisateur ni parrain de l'opération. Les données personnelles collectées lors du Jeu sont destinées à la société organisatrice et non Facebook. »